

## La Banque européenne d'investissement et BNP Paribas annoncent le lancement d'un nouveau produit climatiquement responsable

**Paris, 23 novembre 2015** – La Banque européenne d'investissement (BEI), BNP Paribas et Vigeo ont le plaisir d'annoncer le lancement de **Tera Neva**, une solution d'investissement durable qui permet aux investisseurs de faire coïncider leurs objectifs financiers et de transition énergétique.

Cette initiative est soutenue par un groupe d'investisseurs institutionnels qui ont investi dans Tera Neva pour un montant total de 500 millions d'euros : ACMN VIE, AVIVA FRANCE, BNP Paribas Cardif, CARAC, CNP Assurances, ERAFP, GENERALI, GROUPAMA, HSBC Assurances, NATIXIS Assurances, PREVOIR et SURAVENIR.

Cette annonce précède le lancement de la conférence climatique mondiale COP21 qui aura lieu à Paris en décembre 2015 et suit la publication de la loi sur la transition énergétique en France.

Pour cette initiative Tera Neva, la BEI va émettre une obligation liée à un indice actions pour un montant de 500 millions d'euros. Elle aura recours à son format d'obligation climatiquement responsable déjà bien établi et dont les fonds collectés sont consacrés à des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Dans le cadre de cette opération mise en œuvre par BNP Paribas, le capital est garanti à 100 %. Le rendement est lié à la performance de l'Indice action Ethical Europe Climate Care pendant toute la durée de vie de l'obligation, avec un plancher fixé à zéro et un paiement à l'échéance. L'Indice se compose de 30 actions européennes sélectionnées sur la base de critères financiers et de durabilité évalués par Vigeo et Solactive. La composition de l'indice est revue chaque trimestre.

L'initiative Tera Neva répond à l'intérêt croissant des investisseurs pour des produits associant la performance financière et l'investissement durable. Elle illustre la volonté des investisseurs de réduire l'impact de leur portefeuille sur le changement climatique, de financer des projets d'efficacité énergétique en Europe et ailleurs mais aussi d'investir dans des sociétés affichant une stratégie de transition énergétique robuste.

Commentaires sur le produit :

**Bertrand de Mazières**, Directeur General (Direction des Finances) de la **BEI** déclare: «*En 2007, la BEI a été la première sur le marché des obligations vertes, avec l'émission d'une Obligation Climatiquement Responsable (OCR). Aujourd'hui les émissions d'OCR de la BEI ont presque atteint 11 milliards d'euros. Les fonds levés via les OCR sont réservés aux décaissements pour des projets dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et permettent aux investisseurs de contribuer à l'objectif de limiter à 2°C la hausse des températures mondiales. Tera Neva offre aux investisseurs la possibilité de combiner performance financière et responsabilité climatique de l'investissement, et démontre notre volonté de répondre aux demandes des investisseurs pour des produits de financement sur mesure.*»

Pascal Fischer, Responsable de l'activité **BNP Paribas Global Markets EMEA** déclare: «*Tera Neva est une réponse à la demande croissante des investisseurs institutionnels pour des solutions d'investissement responsable. Avec son approche novatrice sur l'investissement durable, BNP Paribas offre à ses clients la possibilité d'avoir un investissement intégrant une stratégie climatiquement responsable, tout en leur permettant de bénéficier du potentiel de rendement d'un indice actions éthique.*»

Nicole Notat, Présidente de **VIGEO** déclare: «*Je me réjouis que Tera Neva ait attiré près de 15 grands investisseurs français pour financer des projets portés par la BEI en faveur de la transition énergétique. Je suis fière que Vigeo ait contribué aux côtés de BNP Paribas à la construction de l'indice Ethical Europe Climate Care.*»

Mikaël Cohen, Directeur des investissements de **CNP Assurances** déclare: «*Investisseur responsable, CNP Assurances a notamment investi 560 millions d'euros en 2014 dans les supports verts (énergies renouvelables, green bonds, cleantechs). Cette participation à Tera Neva marque notre volonté de poursuivre et d'intensifier nos investissements en faveur de la transition énergétique et écologique.*»

Philippe Desfossés, Directeur de l'**ERAFP** déclare: «*À l'approche de la COP 21, l'ERAFP se félicite de l'initiative Tera Neva qui va enrichir la gamme des solutions d'investissement en faveur du climat. Compte tenu du cadre règlementaire de l'allocation d'actifs de l'ERAFP et de notre engagement pour lutter contre le réchauffement climatique, nous nous réjouissons de participer à cette initiative.*»

François-Henry Brault, Directeur des Investissements et de l'Ingénierie Financière chez **NATIXIS Assurances** déclare: «*Natixis Assurances a défini sa politique ESG (performance Environnementale Sociale et de Gouvernance des fonds ISR) et augmente ses investissements sur des produits «Green» tels que Tera Neva aujourd'hui.*»

Philippe Taffin, Directeur des Investissements **AVIVA FRANCE** déclare: «*Nous sommes fiers de participer à cette initiative qui s'inscrit pleinement dans la stratégie d'investissement bas carbone ambitieuse du Groupe Aviva qui vise notamment à allouer 3 milliards d'euros au financement d'infrastructures vertes d'ici à 2020. A quelques semaines de la COP21, Tera Neva illustre aussi la capacité du secteur financier à travailler ensemble pour soutenir des objectifs tels que la lutte contre le changement climatique.*»

Stéphane Baudin, Directeur des investissements de **HSBC Assurances** déclare : «*HSBC Assurances a décidé de participer, au travers de son fonds en euros, au Green Bond TERA NEVA à hauteur de 10% de son émission. C'est un investissement significatif pour HSBC Assurances en France qui se classe ainsi parmi les plus importants investisseurs institutionnels. Cet engagement marque la volonté de HSBC Assurances de contribuer activement au financement de la transition énergétique et ici notamment, au travers des projets d'investissements développés par la BEI. Les clients de HSBC Assurances, investis dans le fonds en euros, bénéficieront ainsi de cette diversification "verte" de leur épargne.*»

Olivier Héreil, Directeur général adjoint et Directeur des Investissements et des Gestions d'actifs de **BNP Paribas Cardif** déclare : «*BNP Paribas Cardif est un investisseur clé dans l'émission Tera Neva. Ce nouveau produit vient renforcer nos investissements liés à la transition énergétique. Ce green bond émis par la BEI allie la solidité de l'émetteur, l'espérance d'une bonne rentabilité financière et un impact environnemental favorable. Cette obligation indexée participe de plus à la diversification de notre portefeuille. Avec la souscription de ce green bond, c'est près de 900 millions d'euros déployés en investissements verts dans notre fonds général.*»

Marie Lemarié, Directeur des Investissements de **GROUPAMA** déclare : «*Nous saluons l'initiative Tera Neva, qui s'intègre parfaitement dans la stratégie d'investisseur responsable de Groupama. Groupama joue aujourd'hui un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique à travers ses investissements en forêts et en travaux de rénovation d'immeubles qui permettent d'atteindre les certifications environnementales les plus exigeantes. Concernant les investissements en valeurs mobilières, l'initiative Tera Neva allie les caractéristiques financières recherchées pour nos placements tout en assurant le financement de projets verts.*»

Bruno Servant, Directeur des Investissements de **Generali France** déclare: «*Notre participation au fonds Tera Neva souligne la volonté de Generali d'agir en faveur de l'environnement et de l'impact social des investissements. Cela est cohérent avec notre engagement au sein du Global Compact des Nations Unies et avec notre signature des Principes pour l'Investissement Responsable. Le projet Tera Neva nous permet en tant qu'investisseur d'agir concrètement pour réduire les conséquences du changement climatique.*»

#### **Résumé des conditions générales :**

Montant émis :	500 millions d'euros
Date d'émission :	13 novembre 2015
Date de paiement :	18 novembre 2015
Date d'échéance :	18 mai 2029
Prix d'émission :	100 % du montant total du nominal
Coupon versé à l'échéance :	$\text{Max}\left(\frac{S_i}{S_0} - 1, 0\right)$ <p>Où :</p> <p>« <b>S<sub>0</sub></b> » désigne la moyenne arithmétique (arrondie au millième le plus proche, 0,00005 étant arrondi en excès) des niveaux de clôture de l'Indice lors de chaque Date de coupon<sub>n</sub> S<sub>0</sub>.</p> <p>« <b>Date de coupon<sub>n</sub> S<sub>0</sub></b> » signifie le 16 novembre 2015, le 17 novembre 2015 et le 18 novembre 2015.</p> <p>« <b>S<sub>i</sub></b> » désigne la moyenne arithmétique (arrondie au millième le plus proche, 0,00005 étant arrondi en excès) des niveaux de clôture de l'Indice lors de chaque Date de coupon<sub>n</sub> S<sub>i</sub>.</p> <p>« <b>Date de coupon<sub>n</sub> S<sub>i</sub></b> » signifie le 13 novembre 2019, le 13 novembre 2023 et le 14 mai 2029.</p>
Remboursement définitif :	100 % du montant du nominal
Indice sous-jacent	Indice Ethical Europe Climate Care (code Bloomberg : SOLCARE)
Promoteur de l'indice :	Solactive AG
Format :	CAB
Cotation :	Luxembourg
Code ISIN :	XS1317148580

**FIN**

## Pour plus d'informations, veuillez contacter :

BNP Paribas : Sarah Worsley +33 1 40 14 65 14

Banque européenne d'investissement : Nicola Mercusa +352 4379 86240

## Notes pour la rédaction

### À propos de Tera Neva

Cette initiative associe des investisseurs institutionnels français autour d'une solution d'investissement répondant à leurs objectifs en matière d'investissement durable tout en présentant un rendement financier potentiel intéressant. Tera Neva est composée d'une **Obligation climatiquement responsable de la BEI** liée à l'**Indice Ethical Europe Climate Care**.

- 1) **Obligation climatiquement responsable de la BEI** : le produit de l'obligation est utilisé par la Banque européenne d'investissement pour soutenir des projets en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.
- 2) **Indice Ethical Europe Climate Care** : un indice dont la stratégie d'investissement est de sélectionner des sociétés respectant des normes ESG élevées, dotées d'une stratégie de transition énergétique robuste et affichant une performance financière solide.

À l'échéance (13,5 ans), les investisseurs auront droit à :

- **Protection du capital** : le remboursement intégral du capital initialement investi par la Banque européenne d'investissement, un émetteur disposant de la notation de crédit la plus élevée (Fitch : AAA / Moody's : AAA / Standard & Poors : AAA)<sup>1</sup>.
- **Rendement potentiel** basé sur la performance de l'Indice Ethical Europe Climate Care (prime liée à la performance moyenne de l'indice : 4, 8 et 13,5 ans).

### À propos de l'Indice Ethical Europe Climate Care

L'Indice Ethical Europe Climate Care est conçu pour inciter les entreprises à s'engager sur leur stratégie de transition énergétique et utilise une méthodologie de filtrage unique. L'indice vise à réduire l'empreinte carbone des investisseurs en sélectionnant 30 actions européennes en fonction de leur empreinte carbone et de la cohérence de leur stratégie de transition énergétique.

La méthodologie de sélection de l'indice se compose de 3 filtres :

- **Sélection sur la base d'un filtre ESG** : cette sélection s'assure que les entreprises appliquent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Chaque entreprise se voit octroyer un score sur cette base. (*Environ 250 sociétés subsistent après application de ce premier filtre*)
- **Sélection « Climate Care »** : un score est donné aux sociétés sur la base de leurs émissions de CO2 et chaque société est évaluée sur sa stratégie d'évaluation en matière de transition énergétique. (*Environ 120 sociétés subsistent après application de ce deuxième filtre*)
- **Sélection sur la base de critères financiers** : Les critères de sélection sont la liquidité, le rendement du dividende et la faible volatilité. (*Environ 30 sociétés subsistent après application de ce troisième filtre*)

La sélection est révisée tous les trois mois.

Cette méthode rigoureuse vise à identifier les sociétés qui :

- sont les plus durables ;
- fournissent les efforts les plus importants dans le cadre d'une transition énergétique ;
- présentent un profil de performances stables.

---

<sup>1</sup> Source : [http://www.eib.org/investor\\_relations/rating/index.htm?lang=fr,%2004%20septembre%202015](http://www.eib.org/investor_relations/rating/index.htm?lang=fr,%2004%20septembre%202015)

## À propos de la Banque Européenne d'Investissement

### *L'action en faveur du climat : une priorité absolue de l'UE et de la BEI*

Instrument clé de la politique publique de l'UE, la Banque européenne d'investissement occupe une position de premier plan sur le marché du financement de projets soutenant la lutte contre les changements climatiques dans le monde. En 2014, la BEI a consacré plus de 19 milliards d'EUR, soit 25 % de son activité totale de prêt, à l'action pour le climat. Dans ce domaine, la BEI soutient entre autres les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et elle apporte une contribution notable à la réalisation des objectifs des politiques climatiques de l'UE pour 2020 et 2030. En 2014, le montant global des prêts de la BEI dans ce secteur a atteint 8,2 milliards d'EUR.

### *Obligations climatiquement responsables (OCR)*

Les emprunts climatiquement responsables de la BEI offrent aux investisseurs la possibilité d'associer leurs investissements à des projets contribuant à l'action pour le climat tout en profitant de l'excellente signature de la banque de l'UE.

Les fonds collectés par le biais de ces emprunts sont réservés aux prêts BEI pour des projets dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Ces projets sont notamment :

- des projets ayant trait aux énergies renouvelables : production d'énergie éolienne, hydroélectrique, houlomotrice, marémotrice, solaire et géothermique ;
- des projets ayant trait à l'efficacité énergétique : chauffage urbain, cogénération, isolation des bâtiments, réduction des pertes d'énergie lors du transport et de la distribution, remplacement d'équipements entraînant un gain d'efficacité énergétique conséquent.

La stratégie de cloisonnement stricte élaborée par la BEI repose sur le cantonnement du produit des OCR dans un portefeuille de liquidités spécifique. Dans l'attente des décaissements, ce portefeuille est investi dans des instruments du marché monétaire. La BEI assure la transparence sur l'affectation du produit des OCR annuellement dans ses états financiers vérifiés et son rapport sur la durabilité, ainsi que dans un bulletin consacré aux obligations climatiquement responsables.

La Banque a été la première institution à émettre des obligations vertes en 2007 et elle est en le principal émetteur à ce jour.

En septembre 2014, elle s'est engagée, aux côtés d'autres banques multilatérales de développement, à continuer à jouer un rôle moteur dans le développement du marché des obligations vertes et à contribuer ainsi à lui assurer une croissance continue et durable. Cette volonté se traduit par de nouvelles émissions de référence ainsi qu'un engagement actif dans la définition – en s'inspirant du marché – des exigences minimales, des meilleures pratiques et de la bonne gouvernance.

Cette année, la BEI a publié son premier rapport sur l'impact des projets associés à ses OCR et a commencé à rendre compte des liens entre les différentes obligations et les résultats des projets

### *Stratégie de collecte de ressources de la BEI et résultats*

La stratégie de collecte de ressources de la BEI repose sur une démarche cohérente et transparente, conjuguant à un souci de souplesse et d'innovation, tant du point de vue des produits que des durées. En 2015, la Banque a emprunté environ 61 milliards d'EUR. En 2014, elle a levé 62 milliards d'EUR.

### *À propos de la BEI*

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle met à disposition des financements à long terme pour des investissements de qualité qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle doit sa solide réputation sur les marchés financiers à la qualité exceptionnelle de ses actifs, à la solidité de son assise financière, au soutien sans faille de ses actionnaires, à la prudence avec laquelle elle gère ses risques et à sa stratégie performante de collecte de ressources.

Pour plus d'information : [www.eib.org](http://www.eib.org)

### **À propos de BNP Paribas**

Présente dans 75 pays avec plus de 185 000 collaborateurs, BNP Paribas détient des positions clés dans ses deux grands domaines d'activité : Retail Banking & Services et Corporate & Institutional Banking. Elle bénéficie d'un leadership en Europe, notamment en Belgique, en France, en Italie et au Luxembourg, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique.

BNP Paribas est engagée en faveur de sa responsabilité sociale et environnementale. Le Groupe conseille et finance ses clients corporate et propose des solutions d'investissement à ses investisseurs dans le respect total des droits et principes universels. Grâce à cette politique, BNP Paribas est reconnue par les agences de notation extra-financière comme l'une des banques les plus durables du monde :

Classée numéro 1 du secteur bancaire en matière d'environnement par RobecoSAM et au classement Sustainalytics' 2014 ; numéro 2 au classement World's Greenest Bank 2014 de Bloomberg.

BNP Paribas estime que le financement de la transition énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une priorité. L'accompagnement des clients dans ces transformations passe par l'offre d'une gamme de solutions de financement vert. BNP Paribas joue notamment un rôle actif sur le marché des obligations vertes, dans le financement des énergies renouvelables et sur le marché du carbone. L'approche innovante de BNP Paribas est destinée à aider les clients à mener à bien leur transition énergétique en toute confiance. [www.bnpparibas.com](http://www.bnpparibas.com)

### **À propos de Solactive**

Solactive AG est l'un des acteurs majeurs dans le domaine des indices. Ce fournisseur allemand couvrant l'ensemble des classes d'actifs est spécialisé dans les indices sur mesure, et se charge de leur conception, de leur calcul et de leur diffusion dans le monde entier. Au 30 juin 2014, Solactive AG calcule des indices pour plus de 160 clients en Europe, en Amérique et en Asie. Environ 25 milliards de dollars sont investis dans des produits liés à des indices calculés par la société à l'échelle du globe, essentiellement via 145 ETF.

Veuillez consulter le site [www.solactive.com](http://www.solactive.com).

*Solactive est une marque de commerce déposée de Solactive AG. Solactive n'assume pas la gestion, le financement, le soutien, la promotion ou la vente de produits d'investissement reposant sur l'indice Ethical Europe Equity.*

### **À propos de Vigeo**

Fondée en 2002 et dirigée par Nicole Notat, Vigeo est la première agence européenne d'évaluation de la responsabilité sociale des organisations au regard de six domaines: environnement, droits de l'homme, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise.

Vigeo offre deux types de services à travers deux marques métiers :

- *Vigeo rating – the way to responsible investment* – offre une large gamme de produits et services destinés aux investisseurs et gestionnaires d'actifs aspirant à une performance durable et responsable de leurs investissements sur plus de 3 000 émetteurs : entreprises, régions et États ;
- *Vigeo enterprise – the way to responsible management* – intervient auprès des organisations de toute taille, des secteurs publics et privés, dans l'audit et le benchmark des organisations, l'accompagnement des équipes et l'intégration de critères RSE/ESG dans les fonctions d'entreprises et les opérations stratégiques.

La recherche de *Vigeo rating* répond à des standards de qualité exigeants et bénéficie depuis 2009 de la certification externe ARISTA®, norme de qualité de référence pour la recherche en investissement responsable.

Vigeo est présent à Paris, Casablanca, Bruxelles, Milan, Londres, Tokyo, Santiago du Chili et Montréal et compte plus de 120 collaborateurs.

[www.vigeo.com](http://www.vigeo.com)

*Rien dans le présent document ne doit être considéré comme une sollicitation ou une offre, un conseil juridique, fiscal ou autre, ou une recommandation à conclure une opération. Les informations qui y figurent ne constituent en aucun cas une recommandation de l'instrument auquel elles se réfèrent. Il se contente de fournir des informations et ne prétend être ni une recommandation d'achat de produits financiers, ni un appel d'offres.*